

Procès-verbal de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup dûment convoquée et tenue le **13 avril 2015, à 19 h 15, au Centre de services de Rivière-du-Loup, dans la salle Kamouraska, au 464 rue Lafontaine à Rivière-du-Loup** à laquelle il y a quorum.

Les membres présents sont les représentantes et représentants des parents : Hélène April, Chantale Duval, Lyne Lefebvre, Luc Mercier, Vickie Morin, Chantal Paquet et Manon Therrien.

Sont présents les représentantes et les représentants du personnel de la commission scolaire : Lise Beaulieu, technicienne en éducation spécialisée, Sophie Doyon, enseignante, Claudel Pariseau, enseignant et René Roy, psychoéducateur.

Est présente la représentante du Centre de réadaptation l'Interaction, Vanessa Guilbault.

Sont également présentes les personnes désignées par la commission scolaire : Johanne Lussier, directrice d'établissement et la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, Monic Vézina.

Ont motivé leur absence : Annie Côté, Isabelle Dubé et Isabelle Michaud, représentantes parents ainsi que le représentant du CSSS de Rivière-du-Loup, Jean-Philippe Nadeau.

## **1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Après la constatation du quorum : 13 présences dont 7 parents, la réunion débute à 19 h 20.

## **2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour par M<sup>me</sup> Lyne Lefebvre, le point 11 demeure ouvert.

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Hélène April et résolu :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit approuvé :

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 février 2015 et suivi (15 min.)
4. Rapport de la trésorière (10 minutes) :
  - **Dépôt frais de déplacement**
5. Rapports des représentants (15 minutes)
  - 5.1 Représentante au comité de parents
  - 5.2 Commissaire parent

6. Présentation du CSSS et du Centre l'Interaction : mission et services (30 minutes)
7. Sanction des études et élèves HDAA (30 min.) :
8. Projet d'organisation des services en adaptation scolaire 2015-2016 (30 min.) :
  - **Classe d'adaptation scolaire au primaire et au secondaire**
  - **Projet de répartition des ressources en adaptation scolaire**
9. Plan quinquennal des ressources matérielles (10 min.)
10. Dépliant et procédure de formation du CCSÉHDAA (20 min.)
11. Autres points :
12. Correspondances
13. Période de question du public
14. Prochaine rencontre le 3 juin 2015 :
15. Clôture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 FÉVRIER 2015 ET SUIVI**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Chantale Duval et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 11 février 2015 soit adopté suite à la modification du nom de la personne qui a fait la lecture de l'ordre du jour.

Il n'y a aucun suivi.

### **4. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE**

Étant donné l'absence de la trésorière, M<sup>me</sup> Monic Vézina informe les membres que le solde est maintenant de 1 294,73\$ suite à la comptabilisation des dépenses relatives au déplacement de 555,27\$. On demande de bien vouloir remettre les formulaires de réclamation des dépenses pour la présente rencontre.

### **5. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS**

#### **5.1 Représentante au Comité de parents :**

M<sup>me</sup> Hélène April expose les points de l'ordre du jour de la rencontre du comité de parents du 7 avril 2015 :

- Suivi concernant les objectifs, principes et critères de répartition des ressources;
- Présentation du document « Frais chargés aux parents »;
- Bourse du comité « Une école dynamique, des parents engagés »;
- Comité MSSS-MELS local;

- Le comité consultatif du transport informe qu'une augmentation de 5\$ des tarifs est prévue pour 2015-2016;
- Congrès annuel de la Fédération des comités de parents du Québec le 29 et 30 mai.

Il y a eu un point à l'ordre du jour concernant le suivi de la procédure de désignation des parents du CCSÉHDAA. Mme April mentionne que la présidente et une autre membre du comité de parents se réuniront pour dire comment elles veulent la formation du comité. Elles veulent savoir qui pose sa candidature, ce que la personne fait (curriculum vitae).

Les membres autour de la table mentionnent que les informations à transmettre ne doivent pas concerner leur vie personnelle. Mme Therrien confirme que ce type de pratique n'existe pas au sein du CCSÉHDAA et que jamais depuis des années qu'elle siège au comité, on lui a demandé des informations personnelles.

## **5.2 Commissaire parent représentant les parents des élèves HDAA :**

M. Luc Mercier fait un compte rendu de la dernière rencontre du Conseil des commissaires. Voici les principaux sujets à l'ordre du jour :

- Octroi de contrats majeurs en vue de l'amélioration de la qualité des infrastructures scolaires;
- Suivi sur la qualité de l'air dans les écoles;
- Achat de logiciel;
- Dérogation pour les enfants de préscolaire;
- Procédure en cas d'alerte à la bombe.

## **6. PRÉSENTATION DU CSSS ET DU CENTRE L'INTERACTION (MISSION ET SERVICES)**

Étant donné l'absence de M. Jean-Philippe Nadeau, représentant du CSSS, sa présentation sera reportée à une prochaine rencontre.

Mme Guilbault, représentante du Centre l'Interaction, nous donne de brèves informations en lien avec la réorganisation du Centre intégré de Santé et Services Sociaux. Les organismes seront tous réunis et les personnes suivantes sont nommées : Mme Isabelle Malo, directrice générale et M. Daniel Côté, directeur général adjoint. Il y aura un CRDI par MRC et celui du Kamouraska sera situé à La Pocatière. À la prochaine rencontre, un suivi pourra être fait concernant le plan de la réorganisation du CISSS déposé par Mme Malo, si disponible.

## **7. SANCTION DES ÉTUDES ET ÉLÈVES HDAA**

M<sup>me</sup> Vézina transmet un document produit par le MEESR concernant les mesures d'adaptations autorisées afin de permettre aux élèves de démontrer leurs apprentissages lors des épreuves.

La démarche doit favoriser l'enseignement des stratégies nécessaires pour la réussite de chaque élève, tout en respectant ce qui est autorisé par la Sanction des études du Ministère.

## **8. PROJET D'ORGANISATION DES SERVICES EN ADAPTATION SCOLAIRE 2015-2016**

M<sup>me</sup> Vézina indique que les 4 classes d'adaptation scolaires au primaire seront maintenues pour l'an prochain.

Au secondaire, les classes du secteur de l'adaptation scolaire sont en évaluation et pourraient être également maintenues de la même façon que pour l'année en cours. Les inscriptions au secondaire ne sont pas finalisées concernant certains élèves du primaire.

M<sup>me</sup> Vézina fait la distribution du document « L'organisation des services reliés à l'adaptation scolaire 2015-2016 » et en présente les principaux éléments.

## **9. PLAN QUINQUENNAL DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

Le ministère demande un plan quinquennal des ressources matérielles en ce qui a trait à l'accessibilité des bâtiments de la commission scolaire. À la prochaine rencontre, M. Michel Gagnon, directeur des ressources matérielles, fera le bilan des travaux qui ont été réalisés jusqu'à maintenant et de ce qui est prévu pour les prochaines années.

## **10. CCSÉHDAA 2015-04-01 DÉPLIANT ET PROCÉDURE DE FORMATION**

Le dépliant du CCSÉHDAA 2015-2016 ainsi que la procédure de formation sont présentés.

**ATTENDU** que cette procédure de formation respecte la Loi sur l'instruction publique;

**ATTENDU** que le seul critère d'éligibilité pour être membre parent est d'être parent d'un élève reconnu handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA);

**ATTENDU** que la procédure permet à tout parent de s'inscrire de manière libre et objective et de s'impliquer dans un comité prévu à la Loi sur l'instruction publique;

**ATTENDU** que la procédure assure une représentation de parents HDAA de l'ensemble du territoire;

**ATTENDU** que tous les membres du CCSÉHDAA considèrent que l'avis des parents d'élèves HDAA et les mécanismes facilitant leur implication sont une priorité;

**ATTENDU** que le CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup est un comité des plus fonctionnels qui a pu bien assumer à travers les années le rôle dévolu par la Loi sur l'instruction publique.

**IL EST PROPOSÉ** par Lyne Lefebvre et résolu :

**Que** cette procédure de formation soit maintenue.

**Qu'**une lettre soit transmise à la présidente ainsi qu'au directeur général de la commission scolaire concernant cette résolution.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **11. AUTRES POINTS**

Aucun.

## **12. CORRESPONDANCES**

Le programme du congrès annuel des comités de parents qui aura lieu les 29 et 30 mai 2015 est remis.

On propose aux membres intéressés que le comité puisse défrayer certains frais via le budget du CCSÉHDAA. De plus, M<sup>me</sup> Vézina vérifiera si les coûts excédents le budget de fonctionnement du comité pourraient être payés si des parents sont intéressés.

## **13. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.

## **14. PROCHAINE RENCONTRE LE 3 JUIN 2015**

Lors de la prochaine rencontre, les règles budgétaires seront sans doute adoptées et le budget concernant les ressources pour l'adaptation scolaire pourra être transmis par courriel aux membres avant la rencontre de juin.

Deux présentations sont reportées à l'ordre du jour de la prochaine rencontre :

- CSSS et du Centre l'Interaction;
- Plan quinquennal des ressources matérielles par M. Michel Gagnon.

## **15. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Hélène April et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 21 h 20.

La secrétaire,  
Vickie Morin

La présidente,  
Lyne Lefebvre